

Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Licence Accès Santé (L.A.S)



OBJECTIFS

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux. Les formations permettent l'orientation progressive de l'étudiant vers la filière la plus adaptée à ses connaissances, ses compétences, son projet d'études et ses aptitudes ainsi que l'organisation d'enseignements communs entre plusieurs filières pour favoriser l'acquisition de pratiques professionnelles partagées et coordonnées (arrêté du 4 novembre 2019).

ET APRÈS...



Après le PASS

Le PASS permet la poursuite d'études vers les formations : Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique, Kinésithérapie (MMPOK) les métiers de la rééducation et/ ou vers une L2 définie par le choix de la mineure filialisée.

Après la L.A.S

Après avoir suivi une Licence avec Accès Santé (LAS), plusieurs options s'offrent aux étudiants, en fonction de leurs résultats et de leurs aspirations :

- Poursuivre en deuxième année des études de santé (MMOPK).
- Poursuivre la licence initiale.
- Se réorienter vers des filières paramédicales ou scientifiques.



Secteurs professionnels

Le PASS prédestine les étudiants aux métiers dans le domaine de la santé.

Les débouchés dépendront de la spécialisation choisie et des résultats de l'étudiant tout au long de son parcours et notamment sur les différents concours qu'il lui sera donné de faire selon sa spécialité.

POUR RÉUSSIR

Prérequis

Être titulaire du baccalauréat français, du DAEU ou d'une équivalence prévue par les textes.

Attendus

- Grande capacité d'apprentissage et de mémorisation. Aptitude à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte.
- Capacité à travailler de façon autonome, organisée et rigoureuse.
- Maîtrise de l'anglais (niveau B).
- Capacité de bienveillance, de raisonnement éthique et approche humaniste.
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit de manière rigoureuse et adaptée.

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue du parcours de licence, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Capacité à analyser des données scientifiques.
- Méthodologie de travail : savoir organiser son temps et faire preuve de précision et de rigueur dans son approche de la résolution de problèmes scientifiques.
- Compréhension des enjeux éthiques en lien direct avec le domaine de la santé.
- Maîtrise des concepts fondamentaux en biologie, chimie, physique, et mathématiques : Ces matières sont au cœur de la formation et constituent la base pour comprendre les mécanismes du corps humain.

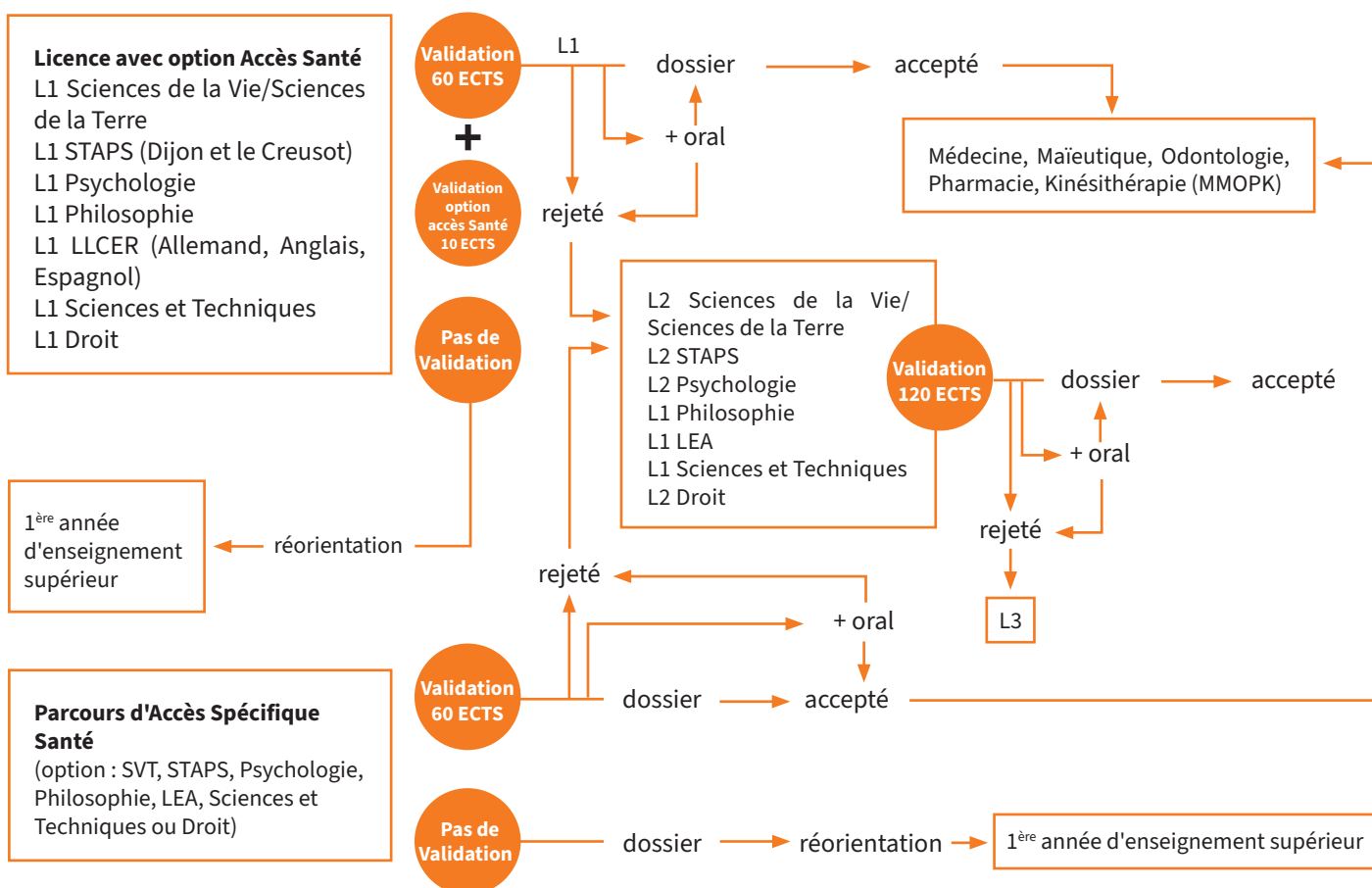
Ces compétences sont acquises à partir des savoirs disciplinaires transmis dans le cadre des cours magistraux et des travaux dirigés qui les mettent en œuvre.

ORGANISATION

Le PASS est une année divisée en deux semestres et permettant aux étudiants réussissant le PASS d'accéder aux études de santé. Le choix de la spécialité se fait selon un total de places ouvertes et selon le classement obtenu par l'étudiant.

Les enseignements sont dispensés en cours magistraux dits CM et ils sont complétés par des Travaux dirigés dits TD. Les Travaux Dirigés s'articulent en petit effectif et permettent aux étudiants d'appliquer concrètement les notions vues en cours magistral.

Fonctionnement de la L.A.S



EN MOYENNE...



Le temps de travail

En PASS le temps **de cours par semaine est de 25 à 30 heures**.
30 à 40 heures de travail personnel (relecture et mise à jour des cours, lecture des sources)



Matières enseignées

Toutes les informations sur les matières enseignées sont disponibles en scannant le QR code ci-dessous :



Stage

Stage initiation aux soins infirmiers obligatoire de 3 semaines l'été pour les étudiants admis en médecine et odontologie.



Frais de scolarité

Droits de scolarité
 178 € (2025-26)
 Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC)
 105 € (2025-26)



Capacité d'accueil

La capacité d'accueil globale est de 800 étudiants en PASS et 220 en L.A.S.

CONTACTS

Pour votre orientation

Point Info Etudiant
 Maison de l'Université
 03 80 39 39 80
 info.etudiant@ube.fr

Pour les informations pédagogiques

Scolarité
 ufrsante-pass@ube.fr